

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BLAINVILLE

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **15 mars 2022 à 19:30** en la Salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la mairesse, Mme Liza Poulin, M<sup>mes</sup> Marie-Claude Perron, Nicole Ruel, Michèle Murray, Marie-Claude Collin, MM. David Malenfant, Serge Paquette, Philippe Magnenat, Francis Allaire et Patrick Marineau, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Michel Lacasse, directeur général, Normand Dupont, directeur général adjoint, Annie Lévesque, directrice du Service de l'Urbanisme et de l'aménagement durable du territoire, Patrick Lépine, directeur du Service du génie, Claude Deschuymer, directeur du Service de la Sécurité incendie, Yannick Proulx, conseiller principal à la direction générale et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 19 h 30, Madame la mairesse ouvre et préside la séance.

## **MOT DE LA MAIRESSE**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**RÉSOLUTION...  
2022-03-109**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications suivantes :

### **Ajouts à l'ordre du jour :**

- 19.1 Acceptation de soumissions – Dossier SA2022-013 P – Location de camionnettes et camions à benne – Année 2022
- 19.2 Dépôt – Rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec sur la transmission des rapports financiers
- 19.3 Dépôt – Rapport du trésorier – Année 2021 – Financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants et contrôle des dépenses électorales
- 19.4 Octroi du contrat pour l'assurance des biens et renouvellement du contrat d'assurance automobile – Terme 2022-2023
- 19.5 Réfection du passage à niveau du boulevard de la Seigneurie Est – EXO – Interruption du délai de prescription
- 19.6 Soutien et solidarité de la Ville de Blainville au peuple ukrainien

### **Retrait à l'ordre du jour :**

- 9.14 Octroi de contrat pour la fourniture de services pour le tri, le conditionnement et la mise en marché des matières recyclables

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-110

APPROBATION – PROCÈS-VERBAUX  
SÉANCES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 8 FÉVRIER 2022 ET DU 22 FÉVRIER 2022

---

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Serge Paquette que les procès-verbaux de la séance ordinaire du **8 février 2022** et de la séance extraordinaire du **22 février 2022** soient approuvés par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION...  
2022-03-111

RÈGLEMENT 1418-173

---

Monsieur Philippe Magnenat donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1418-173 modifiant le Règlement 1418 de zonage** dont l'objet est de **MODIFIER** les limites des zones C-354, H-329 et P-189, de **REVOIR** les usages et les normes autorisés dans la zone C-354, ainsi que de **CRÉER** la zone C-347 à même une partie de la zone C-354.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans **la zone concernée**.

AVIS DE MOTION...  
2022-03-112

RÈGLEMENT 1423-39

---

Monsieur Philippe Magnenat donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1423-39 modifiant le Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)** dont l'objet est d'**ASSUJETTIR** la nouvelle zone C-347 à des règles relatives à la production de tels plans et à leur approbation par le conseil, ainsi qu'à **AJOUTER** des objectifs et des critères relatifs à la fonctionnalité pour les zones C-347 et C-354.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 145.20.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats pour un projet dont les plans, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront assujettis au processus d'approbation.

AVIS DE MOTION...  
2022-03-113

RÈGLEMENT 1423-40

---

Monsieur Serge Paquette donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1423-40 modifiant le Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)** dont l'objet est d'**AJOUTER** des objectifs et des critères applicables à la zone C-252.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 145.20.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats pour un projet dont les plans, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront assujettis au processus d'approbation.

**AVIS DE MOTION...**  
**2022-03-114**

**RÈGLEMENT 1538-1**

---

Monsieur David Malenfant donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1538-1 modifiant le Règlement 1538 concernant la bibliothèque municipale.**

Monsieur David Malenfant dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1538-1 modifiant le Règlement 1538 concernant la bibliothèque municipale.**

**AVIS DE MOTION...**  
**2022-03-115**

**RÈGLEMENT 1640**

---

Monsieur Patrick Marineau donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1640 décrétant l'exécution de travaux de stabilisation du ruisseau Gohier, et un emprunt de 220 000 \$ à cette fin.**

Monsieur Patrick Marineau dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de règlement 1640 décrétant l'exécution de travaux de stabilisation du ruisseau Gohier, et un emprunt de 220 000 \$ à cette fin.**

**AVIS DE MOTION...**  
**2022-03-116**

**RÈGLEMENT 1651**

---

Monsieur Francis Allaire donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1651 décrétant l'exécution de travaux d'ajout de feux de circulation sur le boulevard de la Seigneurie Ouest, et un emprunt de 380 000 \$ à cette fin.**

Monsieur Francis Allaire dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de règlement 1651 décrétant l'exécution de travaux d'ajout de feux de circulation sur le boulevard de la Seigneurie Ouest, et un emprunt de 380 000 \$ à cette fin.**

*Madame Michèle Murray quitte son siège à 20 h 03 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.*

**AVIS DE MOTION...**  
**2022-03-117**

**RÈGLEMENT 1652**

---

Madame Marie-Claude Collin donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1652 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements, et un emprunt de 1 060 000 \$ à ces fins.**

Madame Marie-Claude Collin dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de règlement 1652 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements, et un emprunt de 1 060 000 \$ à ces fins.**

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-118**

**DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DU 22 FÉVRIER 2022**

---

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur David Malenfant de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **22 février 2022** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-119

DÉROGATION MINEURE  
DEMANDE 2021-00171  
AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL (LARGEUR DU  
BÂTIMENT)  
554, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE  
(LOT 1 904 228)

---

**ATTENDU** les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

**ATTENDU** la recommandation **22-02-06.1** du 22 février 2022 du Comité consultatif d'urbanisme.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Patrick Marineau qu'il soit accordé au lot **1 904 228** du Cadastre du Québec (*554, boulevard du Curé-Labelle*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour le bâtiment principal, une largeur de 11 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone C-360, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une largeur minimale de 12 mètres est prescrite.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

*À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.*

*Madame Michèle Murray reprend son siège à 20 h 05 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.*

**QUESTIONS, COMMENTAIRES FORMULÉS PAR ÉCRIT PAR LE PUBLIC SUR LA DÉROGATION MINEURE**

***Aucune intervention du public.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-120

DÉROGATION MINEURE  
DEMANDE 2022-00010  
HABITATION UNIFAMILIALE EXISTANTE (PENTE DE TOIT)  
31, RUE DE L'ARDENNAIS  
(LOT 2 272 979)

---

**ATTENDU** les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

**ATTENDU** la recommandation **22-02-06.2** du 22 février 2022 du Comité consultatif d'urbanisme.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Nicole Ruel qu'il soit accordé au lot **2 272 979** du Cadastre du Québec (*31, rue de l'Ardenais*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour le bâtiment principal un toit plat**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-505, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une pente de toit minimale de 4/12 est prescrite.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

*À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.*

**QUESTIONS, COMMENTAIRES FORMULÉS PAR ÉCRIT PAR LE PUBLIC SUR LA DÉROGATION MINEURE**

**Aucune intervention du public.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION... DÉSIGNATION – RUE DE BERNAY (RUE PRIVÉE)**  
**2022-03-121**

---

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Nicole Ruel de procéder à la désignation de la rue privée projetée dans le projet résidentiel situé près du chemin Notre-Dame et de la rue de Lisieux, sous l'appellation « **rue de Bernay** ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION... OPÉRATION CADASTRALE**  
**2022-03-122 DEMANDE 2022-00004**  
**LOT PROJETÉ 6 482 213**  
**CESSION DE TERRAIN / VERSEMENT D'UNE**  
**SOMME D'ARGENT POUR FINS DE PARCS,**  
**TERRAINS DE JEUX OU ESPACES NATURELS**

---

**ATTENDU QU'**une demande de lotissement visant la création du lot **6 482 213** du Cadastre du Québec a été déposée;

**ATTENDU QUE** le *Règlement 1419 de lotissement* prévoit, comme condition d'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale, la cession d'un terrain d'une superficie équivalente à 10 % de la superficie totale du site faisant l'objet de l'opération cadastrale ou le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur dudit site pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels ou une combinaison des deux (2);

**ATTENDU QUE** la superficie totale du lot concerné équivaut à 2 598,9 mètres carrés;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Marie-Claude Perron que soit exigé comme condition d'approbation du *Plan de lotissement* visant la création du lot **6 482 213** du Cadastre du Québec, préparé par Valérie Tétreault, arpenteure-géomètre, daté du 4 novembre 2021, minute 4865, dossier 401295-0090-0010, le versement d'une somme d'argent équivalent à 10 % de la valeur marchande du lot mis en valeur, le tout conformément aux dispositions du *Règlement 1419 de lotissement*.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à déposer le montant de la contribution au poste budgétaire *05-810-10-000 (Fonds des parcs)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION... PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION**  
**2022-03-123 ARCHITECTURALE 2022-00006, 2022-00011, 2022-00009, 2022-00007,**  
**2021-00147, 2021-00199, 2022-00005, 2022-00003, 2021-00232, 2022-**  
**00004, 2022-00008, 2022-00002, 2022-00012 ET 2022-00015**

---

**ATTENDU** les recommandations du 22 février 2022 du Comité consultatif d'urbanisme touchant les projets suivants :

**PIIA – 2022-00006 1489, boulevard Michèle-Bohec**  
**Nouvelle construction - Bâtiment commercial**  
Recommandation **C.C.U. 22-02-05.1** et plans (**Annexe A**)

**PIIA – 2022-00011 255 à 265, rue Carmelle-Boutin**  
**Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée (triplex)**  
Recommandation **C.C.U. 22-02-05.2** et plans (**Annexe B**)

<b>PIIA – 2022-00009</b>	<b>275 à 285, rue Carmelle-Boutin</b> <b>Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée (triplex)</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.3</b> et plans ( <b>Annexe C</b> )
<b>PIIA – 2022-00007</b>	<b>1287, boulevard du Curé-Labelle</b> <b>Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée juxtaposée</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.4</b> et plans ( <b>Annexe D</b> )
<b>PIIA – 2021-00147</b>	<b>554, boulevard du Curé-Labelle</b> <b>Agrandissement d'un bâtiment commercial</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.5</b> et plans ( <b>Annexe E</b> )
<b>PIIA – 2021-00199</b>	<b>3, rue du Montlevin</b> <b>Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée intergénérationnelle</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.6</b> et plans ( <b>Annexe F</b> )
<b>PIIA – 2022-00005</b>	<b>15, 63<sup>e</sup> Avenue Ouest</b> <b>Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05-.7</b> et plans ( <b>Annexe G</b> )
<b>PIIA – 2022-00003</b>	<b>876, boulevard Curé-Labelle, local 205</b> <b>CSR des Sommets</b> <b>Enseigne murale</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.8</b> et plans ( <b>Annexe H</b> )
<b>PIIA – 2021-00232</b>	<b>1056, boulevard du Curé-Labelle</b> <b>Groupe Mathieu</b> <b>Enseigne murale</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.9</b> et plans ( <b>Annexe I</b> )
<b>PIIA – 2022-00004</b>	<b>99, rue Émilien-Marcoux</b> <b>Réseau Fix</b> <b>Enseigne murale</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.10</b> et plans ( <b>Annexe J</b> )
<b>PIIA – 2022-00008</b>	<b>1471, boulevard Michèle-Bohec, local 105</b> <b>Shop Santé</b> <b>Enseignes murales</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.11</b> et plans ( <b>Annexe K</b> )
<b>PIIA – 2022-00002</b>	<b>1503, boulevard Michèle-Bohec, local 106</b> <b>Jeux Aérofun</b> <b>Enseigne murale</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.12</b> et plans ( <b>Annexe L</b> )
<b>PIIA – 2022-00012</b>	<b>60, rue Émilien-Marcoux</b> <b>Benny et Co.</b> <b>Enseigne murale</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.13</b> et plans ( <b>Annexe M</b> )
<b>PIIA – 2022-00015</b>	<b>30, rue Jean-Paul-Cayer</b> <b>Calefactio</b> <b>Enseigne murale</b> Recommandation <b>C.C.U. 22-02-05.14</b> et plans ( <b>Annexe N</b> )

**ATTENDU QUE** ces projets sont conformes aux objectifs et critères établis au *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur David Malenfant d'**APPROUVER** les Plans d'implantation et d'intégration architecturale soumis dans le cadre des projets **2022-00006, 2022-00011, 2022-00009, 2022-00007, 2021-00147, 2021-00199, 2022-00005, 2022-00003, 2021-00232, 2022-00004, 2022-00008, 2022-00002, 2022-00012 et 2022-00015**, sujets aux conditions formulées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans sont joints à la présente résolution comme **Annexes « A à N »** pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-124**

**APPROBATION – PREMIER PROJET  
DE RÈGLEMENT 1418-169 P1**

---

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

**ATTENDU QUE** les dispositions de l'article 2 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Francis Allaire que le *Premier projet de règlement 1418-169 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le 12 avril 2022 à 19 h 15 au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-125**

**APPROBATION – PREMIER PROJET  
DE RÈGLEMENT 1418-173 P1**

---

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

**ATTENDU QUE** les dispositions des articles 2 à 4 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Monsieur Francis Allaire que le *Premier projet de règlement 1418-173 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le 12 avril 2022 à 19 h 15 au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-126**

**APPROBATION – PROJET  
DE RÈGLEMENT 1423-39**

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Monsieur Francis Allaire que le *Projet de règlement 1423-39 modifiant le Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le 12 avril 2022 à 19 h 15 au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-127**

**APPROBATION – PROJET  
DE RÈGLEMENT 1423-40**

---

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Francis Allaire que le *Projet de règlement 1423-40 modifiant le Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le 12 avril 2022 à 19 h 15 au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-128**

**APPROBATION – SECOND PROJET  
DE RÈGLEMENT 1418-170 P2**

---

**ATTENDU QU'**en date du 18 janvier 2022, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-170 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions des articles 2 à 4 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que le *Second projet de règlement 1418-170 P2 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce second projet soit présenté aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire et qu'un résumé des objets du projet et des étapes à suivre pour faire une demande soit disponible au bureau du greffier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-129**

**APPROBATION – SECOND PROJET  
DE RÈGLEMENT 1418-171 P2**

---

**ATTENDU QU'**en date du 18 janvier 2022, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-171 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions des articles 2 et 3 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat que le *Second projet de règlement 1418-171 P2 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce second projet soit présenté aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire et qu'un résumé des objets du projet et des étapes à suivre pour faire une demande soit disponible au bureau du greffier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-130**

**APPROBATION – SECOND PROJET  
DE RÈGLEMENT 1418-172 P2**

---

**ATTENDU QU'**en date du 8 février 2022, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-172 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions de l'article 2 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue.



**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que le *Second projet de règlement 1418-172 P2 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce second projet soit présenté aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire et qu'un résumé des objets du projet et des étapes à suivre pour faire une demande soit disponible au bureau du greffier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-131**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT  
CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (S.C.F.P.)  
SECTION LOCALE 2301– COLS BLEUS**

---

**ATTENDU** le projet de lettre d'entente **2022-02-24** concernant la création d'un poste supplémentaire en conciergerie à la convention collective du *Syndicat canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301 – Cols bleus*.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2022-02-24** avec le *Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301 – Cols bleus*, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-132**

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
CONTREMAÎTRES EN BÂTIMENT  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

---

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat de confirmer l'embauche de **Messieurs Steve G. Chantal et Alexandre Beaulac** aux postes cadres permanents de « *Contremaître en bâtiment* » au Service des travaux publics, à compter des 28 et 29 mars 2022 respectivement, et ce, conditionnellement à la réussite de leur période de probation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-133**

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
POLICIERS TEMPORAIRES**

---

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Michèle Murray de confirmer l'embauche des personnes suivantes aux postes de « *Policier temporaire* » au Service de police, poste accrédité par l'Association des policiers et policières de Blainville inc., et ce, conditionnellement à la réussite de la période de probation:

Rétroactivement au 14 juin 2021 :

- *Mme Émyliane Smarlack*
- *Mme Amélie Gariup Costa*
- *M. Samuel Chalifoux*
- *M. Alex Martinez Macerola*
- *M. Kevin Miguel*
- *M. Simon Gagné*

Rétroactivement au 14 février 2022 :

- *Mme Fanny Lecomte*
- *M. Antoine Caillé*
- *M. Nicolas Courtois-Dubé*
- *M. Nicola Dupuis*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-134

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
PRÉPOSÉS AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS  
SERVICE DE POLICE

---

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Michèle Murray de confirmer l'embauche de **M. Éric Tremblay** et de **Mesdames Catherine Riendeau, Sarah-Maude Chicoine et Krystelle Constantin** aux postes permanents de « *Préposé aux télécommunications* » au Service de police, à compter du 20 mars 2022. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-135

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
REPLACEMENT TEMPORAIRE  
RÉGISSEUR CULTUREL  
SERVICE DES LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE  
ET VIE COMMUNAUTAIRE

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Michèle Murray de confirmer l'embauche de **Mme Chloé Richer** au poste cadre temporaire de « *Régisseur culturel* » au Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, et ce, rétroactivement au 14 mars 2022, pour un remplacement d'une durée approximative d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-136

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
ANALYSTE EN URBANISME ET INSPECTEUR  
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DURABLE DU TERRITOIRE

---

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat de confirmer l'embauche de **M. Jean-Christophe Henri** au poste permanent d'« *Analyste en urbanisme et inspecteur* » au Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-137

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
CONCIERGE AU SERVICE DES  
LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE  
ET VIE COMMUNAUTAIRE

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron de confirmer l'embauche de **Madame Christine Côté** au poste permanent de « *Concierge* » au Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, rétroactivement au 3 février 2022, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-138

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
CONCIERGE AU SERVICE DES  
TRAVAUX PUBLICS

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Monsieur Francis Allaire de confirmer l'embauche de **Monsieur Steve Robichaud** au poste permanent de « *Concierger* » au Service des travaux publics, rétroactivement au 27 février 2022, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-139

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
TECHNICIEN EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE  
SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray de confirmer l'embauche de **M. Jonathan Perdomo-Loriot** au poste permanent de « *Technicien en informatique et bureautique* » au Service des technologies de l'information, rétroactivement au 8 mars 2022, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-140

DÉPÔT – RAPPORT D'EMBAUCHES  
ET LISTE DES EMPLOYÉS POUR LESQUELS  
UNE FIN D'EMPLOI EST RECOMMANDÉE POUR  
LA PÉRIODE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2022

---

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des ressources humaines du **Rapport des embauches** en vertu du *Règlement 1550 déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser l'engagement de personnel* pour la période du **16 janvier au 15 février 2022** et d'ordonner la fin d'emploi des employés apparaissant à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-141

MODIFICATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE  
DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter les modifications suivantes à la structure organisationnelle du **Service des travaux publics** à compter du 14 mars 2022 et d'approuver le nouvel organigramme, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante :

- **Abolition** du poste de « **Chef de division voirie, aqueduc et égouts** », présentement occupé par M. Geoffroi Vallée;
- **Nomination** de M. Geoffroi Vallée au poste vacant de « **Directeur adjoint opérations** »;
- **Modification** du titre du poste de « **Directrice adjointe parcs, espaces verts, signalisation et bâtiments** » pour le titre de « **Directrice adjointe technique** »;
- **Modification** du titre du poste de « **Contremaître technique** » pour « **Chef de section gestion contractuelle** » et modification du lien hiérarchique, lequel relèvera de la « **Directrice adjointe technique** »;
- **Modification** du lien hiérarchique du « **Contremaître parcs et espaces verts** », lequel relèvera du « **Directeur adjoint opérations** »;

- **Modification** du titre du poste de « **Contremaitre généraliste** » pour « **Contremaitre général** », et modification du lien hiérarchique, lequel relèvera du « **Directeur adjoint opérations** »;
- **Création** d'un poste cadre supplémentaire de « **Contremaitre en bâtiment** », lequel relèvera de la « **Directrice adjointe technique** »;
- **Abolition** du poste cadre de « **Conseiller en gestion du travail & SST** » à la suite du départ du titulaire;
- **Création** d'un poste syndiqué col blanc de « **Technicien aux travaux publics** », lequel relèvera du « **Chef de section gestion contractuelle** »;
- **Modification** du lien hiérarchique du poste d'« **Inspecteur** », lequel relèvera du « **Chef de section gestion contractuelle** ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-142

**NOMINATION DE POLICIERS AUXILIAIRES  
ET MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME  
DU SERVICE DE POLICE**

---

**ATTENDU QUE** la permanence de neuf (9) policiers temporaires est recommandée;

**ATTENDU** les dispositions de la Convention collective des policiers et policières de Blainville;

**ATTENDU QUE** l'organigramme du Service de police doit être mis à jour.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Patrick Marineau :

- De nommer les neuf (9) policiers temporaires suivants à titre de *policier auxiliaire permanent*, soit *M. Kevin Fiset* et *Mme Amélie Senneville*, rétroactivement au 20 juin 2021, *Mme Sara Gagnon*, rétroactivement au 26 septembre 2021, *MM. Olivier Nadon*, *William St-Germain Lavoie* et *Samuel Chalifoux* rétroactivement au 19 décembre 2021, *Mme Emyliane Smarlack* et *M. Simon Gagné* rétroactivement au 2 janvier 2022, *M. Kevin Miguel*, rétroactivement au 30 janvier 2022, et *Mme Laurence Meilleur*, rétroactivement au 14 février 2022.
- D'approuver le nouvel organigramme du **Service de police**, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-143

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2021-064 P  
ACQUISITION DE DEUX CAMIONNETTES NEUVES  
AVEC BENNE BASCULANTE PAYSAGISTE**

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **GARAGE P. VENNE INC.** pour l'acquisition de deux (2) camionnettes neuves avec benne basculante paysagiste, au montant total de **213 393,60 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1629.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-144

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2022-001 P  
FOURNITURE ET LIVRAISON  
DE PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER**

---

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **RALIK INC.** pour la fourniture et la livraison de produits ménagers, pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2023, au montant total de **60 517,86 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire *04.140.40.000*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-145

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2022-009  
SERVICES DE CONCIERGERIE  
À LA MAISON DES ASSOCIATIONS  
ANNÉES 2022-2024**

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **2635-8853 QUÉBEC INC. (Service d'entretien Mathile)** pour les services de conciergerie à la Maison des associations, pour la période du 3 avril 2022 au 30 mars 2024, au montant de **56 199,78\$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire *02-817-00-531*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-146

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2021-007 P  
RÉAMÉNAGEMENT DE LA CUISINE  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **BANEXCO INC.** pour le réaménagement de la cuisine du Centre communautaire, au montant de **361 420,47 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus aux Règlements *1622 (313 500,00 \$)* et *1616 (47 920,47 \$)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-147

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2021-032 P  
POSTE DE POMPAGE SEIGNEURIE OUEST  
DIVERS TRAVAUX**

---

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **NORDMEC CONSTRUCTION INC.** pour la réalisation de divers travaux au poste de pompage Seigneurie Ouest, au montant de **613 168,57 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement *1638*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-148

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2022-001 P  
RÉFECTION DES CHAUSSÉES  
DIVERS SITES

---

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PAVAGES MULTIPRO INC.** pour les travaux de réfection des chaussées sur divers sites, au montant de **3 230 649,18 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus aux Règlements 1625 (700 000,00 \$) et 1645 (2 530 649,18 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-149

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2022-003 P  
RÉHABILITATION DE CONDUITES D'EAU POTABLE  
DIVERS SITES

---

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Monsieur Francis Allaire d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.** pour la réhabilitation de conduites d'eau potable sur divers sites, au montant de **383 297,91 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1645.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-150

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2022-009 P  
PROGRAMME ANNUEL DE REMPLACEMENT  
DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DÉCORATIF

---

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **JNA LEBLANC ÉLECTRIQUE INC.** pour le programme annuel de remplacement du réseau d'éclairage décoratif, au montant de **281 619,77 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1644.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-151

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2022-010 P  
PROGRAMME D'INSPECTION ET  
DE RÉPARATION D'ÉGOUTS

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Monsieur Francis Allaire d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **CLEAN WATER WORK INC.** pour le programme d'inspection et de réparation d'égouts, au montant total de **326 529,00 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1643.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-152

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2022-015 P  
TRAVAUX DE PAVAGE, TROTTOIR ET PISTE CYCLABLE  
BOULEVARD DE CHAMBÉRY**

---

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PAVAGES MULTIPRO INC.** pour les travaux de pavage, trottoir et piste cyclable, sur le boulevard de Chambéry, au montant de **1 918 911,02 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1628.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-153

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2022-002 P  
FAUCHAGE DES PISTES CYCLABLES, DES TERRAINS VACANTS ET  
DES BASSINS DE RÉTENTION  
ANNÉE 2022**

---

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **9213-0871 QUÉBEC INC. (Lee Ling Paysagement)** pour le fauchage des pistes cyclables, des terrains vacants et des bassins de rétention, pour l'année 2022, au montant total de **43 048,83 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02-746-00-541.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-154

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2022-004 P  
ENTRETIEN ET RÉPARATION DES TERRAINS  
SPORTIFS NATURELS DE SOCCER ET DE BALLE  
ANNÉE 2022**

---

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PELOUSE SANTÉ INC.** pour l'entretien et la réparation des terrains sportifs naturels de soccer et de balle, pour l'année 2022, au montant de **53 711,90 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02-746-00-541.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-155

**ACCEPTATION DE SOUMISSIONS  
DOSSIER SA2022-003 P  
ENTRETIEN ET COUPE DE GAZONS DANS LES PARCS,  
ESPACES VERTS, ÎLOTS, TERRE-PLEINS ET  
PASSAGES PIÉTONNIERS  
ANNÉE 2022**

---

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant d'accepter les plus basses soumissions conformes des compagnies suivantes pour l'entretien et la coupe de gazons dans les parcs, espaces verts, îlots, terre-pleins et passages piétonniers, pour l'année 2022, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans :

- **LOT 1 : 9113-7752 QUÉBEC INC. (Inter-Pavé)** au montant de **49 175,64 \$ taxes incluses**;
- **LOT 2 : 9213-0871 QUÉBEC INC. (Lee Ling Paysagement)** au montant de **52 131,04 \$ taxes incluses**;

- **LOT 3 : 9213-0871 QUÉBEC INC. (Lee Ling Paysagement)** au montant de **99 197,92 \$ taxes incluses.**

QUE la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02-746-00-541.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-156**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1417-23**

---

**ATTENDU QU'**en date du 18 janvier 2022, le conseil municipal adoptait le *Projet de règlement 1417-23*;

**ATTENDU QUE** l'assemblée publique de consultation sur le Projet de règlement 1417-23 a été remplacée par une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, conformément à l'arrêté ministériel 2021-054 du 16 juillet 2021;

**ATTENDU QUE** ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que *le Règlement 1417-23 modifiant le Règlement 1417 sur l'administration des règlements d'urbanisme* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-157**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1417-24 (1417-22)**

---

**ATTENDU QU'**en date du 8 février 2022, le conseil municipal adoptait le *Projet de règlement 1417-22*;

**ATTENDU QUE** l'assemblée publique de consultation sur le Projet de règlement 1417-22 a été remplacée par une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, conformément à l'arrêté ministériel 2021-054 du 16 juillet 2021;

**ATTENDU QUE** suite à la séance du 8 février 2022, une erreur dans le numéro de règlement a été constatée, lequel aurait dû porter le numéro 1417-24;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier le numéro du règlement à l'avis de motion 2022-02-065 et à la résolution 2022-02-074 en remplaçant « 1417-22 » par « 1417-24 » et d'adopter un règlement amendé portant le numéro 1417-24;

**ATTENDU QUE** ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur David Malenfant :

- DE modifier le numéro du règlement à l'avis de motion 2022-02-065 et à la résolution 2022-02-074 en remplaçant « 1417-22 » par « 1417-24 »;
- D'approuver le *Règlement 1417-24 modifiant le Règlement 1417 sur l'administration des règlements d'urbanisme*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-158**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-166**

---

**ATTENDU QU'**en date du 14 décembre 2021, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-166 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions de l'article 2 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue sur le *Premier projet de règlement 1418-166 P1*;

**ATTENDU QU'**en date du 8 février 2022, le conseil municipal adoptait le *Second projet de règlement 1418-166 P2*;

**ATTENDU QU'**aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de règlement 1418-166 P2*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Nicole Ruel que le *Règlement 1418-166 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-159**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-167**

---

**ATTENDU QU'**en date du 14 décembre 2021, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-167 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions des articles 2 et 3 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue sur le *Premier projet de règlement 1418-167 P1*;

**ATTENDU QU'**en date du 8 février 2022, le conseil municipal adoptait le *Second projet de règlement 1418-167 P2*;

**ATTENDU QU'**aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de règlement 1418-167 P2*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Madame Marie-Claude Perron que le *Règlement 1418-167 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-160**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-168**

---

**ATTENDU QU'**en date du 14 décembre 2021, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-168 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions des articles 2 et 3 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue sur le *Premier projet de règlement 1418-168 P1*;

**ATTENDU QU'**en date du 8 février 2022, le conseil municipal adoptait le *Second projet de règlement 1418-168 P2*;

**ATTENDU QU'**aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de règlement 1418-168 P2*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Madame Marie-Claude Perron que le *Règlement 1418-168 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-161**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1596-1**

---

**ATTENDU QU'**en date du 8 février 2022, le *Projet de règlement 1596-1* a été présenté conformément aux dispositions de la *Loi sur le traitement des élus municipaux (la « Loi »)*;

**ATTENDU QUE** les formalités prescrites à la Loi ont été respectées;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que le *Règlement 1596-1 modifiant le Règlement 1596 fixant le traitement des élus municipaux* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-162**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1650**

---

**ATTENDU QU'**en date du 8 février 2022, le *Projet de règlement 1650* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Francis Allaire que le *Règlement 1650 décrétant les règles de dégrèvement pour les immeubles non résidentiels* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-163

**NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT**

---

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat que **M. Patrick Marineau** soit nommé maire suppléant pour la période du **16 mars au 5 juillet 2022 inclusivement**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-164

**OCTROI DE SUBVENTIONS  
ET AIDES FINANCIÈRES**

---

**ATTENDU** la Politique municipale d'aide et de support financier actuellement en vigueur à la municipalité;

**ATTENDU QUE** des sommes sont disponibles à même le budget afin de soutenir financièrement des organismes, partenaires, ou citoyens dans la réalisation de projets, ainsi qu'au Fonds de l'excellence.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'autoriser ou d'entériner le versement des subventions et autres formes d'aides financières apparaissant à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même les postes budgétaires 02.110.00.693 et 02.110.00.972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-165

**OCTROI D'UNE SUBVENTION  
MAISON DES JEUNES DE BLAINVILLE  
FRAIS D'ÉLECTRICITÉ  
1177, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE**

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'accorder à la **Maison des jeunes de Blainville** une subvention de **5 200,84 \$** correspondant aux frais d'électricité assumés par l'organisme pour la période de **novembre 2019 à novembre 2020**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette somme à même le poste budgétaire 02-131-00-972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-166

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE  
À L'ENTREPRENARIAT  
OCTROI DE SUBVENTION  
INDUSTRIES ARMÉTAL INC.**

---

**ATTENDU** le Programme d'aide financière à l'entrepreneuriat créé par la Ville de Blainville à la suite du dépôt des états financiers de la Ville pour l'année 2012;

**ATTENDU QU'**une somme de CENT MILLE DOLLARS (100 000 \$) a été rendue disponible dans le cadre de ce programme;

**ATTENDU** le mandat confié à la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville (MRC) pour la gestion du Programme, l'analyse des demandes d'aide présentées et le dépôt au conseil des recommandations qui méritent une subvention;

**ATTENDU** le dépôt auprès du conseil du rapport du comité formé par la MRC pour l'analyse de la demande d'aide recommandant l'octroi d'un prêt à l'entreprise suivante, située sur le territoire de Blainville, savoir : **Industries ARMétal inc.**;

**ATTENDU** le certificat de la trésorière confirmant la disponibilité des fonds requis aux fins de la présente résolution;

**ATTENDU** la compétence accordée à la Ville en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales*.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Serge Paquette d'accorder, dans le cadre du **Programme d'aide financière à l'entrepreneuriat** de la Ville de Blainville, l'aide financière suivante :

- Une subvention de **CINQ MILLE DOLLARS (5 000 \$)** et un prêt de **SIX MILLE DOLLARS (6 000 \$)** sans intérêt jusqu'au 31 mars 2023, remboursable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023 à raison de 250 \$ par mois, à l'entreprise **Industries ARmétal inc.** de l'entrepreneur André Tremblay.

QUE le directeur des Services juridiques ou en son absence la greffière adjointe, soit autorisé(e) à signer, pour et au nom de la Ville, le document attestant du prêt à l'entreprise **Industries ARmétal inc.**

QUE la directrice des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette somme à même le *surplus accumulé*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-167**

**ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT  
ET DU PLAN D'ACTION 2021-2022  
COMMISSION JEUNESSE**

---

**ATTENDU QUE** la commission jeunesse a été créée en 2020 afin de représenter les jeunes adultes blainvillois âgés entre 18 et 35 ans;

**ATTENDU QUE** cette commission regroupe des citoyennes et citoyens et que la pérennité des règles de fonctionnement de la commission doit être assurée;

**ATTENDU QUE** l'organisme *Citoyenneté-Jeunesse* qui accompagne les municipalités pour ce type de projet a recommandé que soient élaborés des règlements de fonctionnement;

**ATTENDU QU'**une consultation a été menée par les membres-citoyens au printemps 2021 auprès des Blainvilloises et des Blainvillois âgés entre 18 et 35 ans et qu'elle a inspiré un plan d'action s'étendant aux années 2021 et 2022.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'adopter les règlements de fonctionnement et le plan d'action 2021-2022 de la Commission jeunesse tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-168**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
BAIL SUR UNE PARTIE DES LOTS 1 904 170, 1 904 171  
ET 3 968 976  
HYUNDAI BLAINVILLE (9147-8495 QUÉBEC INC.)**

---

**ATTENDU QUE** la Ville a aménagé un stationnement sur les lots 1 904 170, 1 904 171 et 3 968 976 situés entre le poste de police de Blainville et la 35<sup>e</sup> Avenue Est;

**ATTENDU QUE** cet espace de stationnement n'est pas utilisé à sa pleine capacité et qu'il n'est pas prévu qu'il le soit à moyen terme;

**ATTENDU QUE** Hyundai exploite au 620, boulevard du Curé-Labelle, au sud de la 35<sup>e</sup> Avenue Est, un concessionnaire automobile;

**ATTENDU QUE** Hyundai souhaite louer de la Ville une partie du stationnement aménagé sur les lots 1 904 170, 1 904 171 et 3 968 976 afin de permettre à ses employés d'y garer leur véhicule personnel durant leurs heures de travail;

**ATTENDU QUE** le bail précédent est échu depuis le 5 avril 2021 et qu'il est opportun de renouveler cette entente.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et appuyé par Monsieur Serge Paquette d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, avec **HYUNDAI BLAINVILLE (9147-8495 Québec inc.)**, le bail pour la location d'une partie du stationnement aménagé sur les lots 1 904 170, 1 904 171 et 3 968 976 situés entre le poste de police de Blainville et la 35<sup>e</sup> Avenue Est, d'une durée de trois (3) ans, soit du 6 avril 2021 au 5 avril 2024, visant à permettre aux employés de cette entreprise d'y garer leur véhicule personnel durant les heures de travail, lequel bail est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-169**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
MAINLEVÉE PURE ET SIMPLE SUR LE LOT 6 335 025  
1503, BOULEVARD MICHÈLE-BOHEC  
SYNERCA BLAINVILLE II INC.**

---

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Marie-Claude Collin que la Ville accorde à **SYNERCA BLAINVILLE II INC.** une mainlevée pure et simple et consente à la radiation de tous les droits hypothécaires, résolutoires et de premier refus créés en sa faveur aux termes de l'acte publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro **25 125 674**.

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

*Monsieur Serge Paquette quitte son siège à 20 h 48 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-170**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
SERVITUDE ÉCOLOGIQUE  
RUES DE MONTJAY ET DE CHANTEMERLE**

---

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Francis Allaire d'autoriser, conformément à la réglementation d'urbanisme, l'acquisition sans considération d'une servitude écologique, de non-construction et à des fins de conservation sur les parties des lots **5 002 712, 6 316 314, 6 316 315, 6 316 318 à 6 316 321, 6 316 325 à 6 316 329, 6 316 331 à 6 316 340, 6 316 342 à 6 316 356, 6 316 359 à 6 316 363, 6 316 371 à 6 316 381, 6 316 383 à 6 316 387**, du Cadastre du Québec, situées sur les rues de Montjay et de Chantemerle, tel que montrées à la description technique et au plan préparé par M. Daniel Morin, arpenteur-géomètre, le 4 novembre 2021, minute 22 589, dossier 34 101.

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

*Monsieur Serge Paquette reprend son siège à 20 h 50 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-171

**NOMINATION DE M<sup>ME</sup> ROXANE LACROIX  
À TITRE DE GREFFIÈRE ADJOINTE  
À LA COUR MUNICIPALE**

---

**ATTENDU QUE** Madame Roxane Lacroix s'est vu attribuer le poste de « Technicienne juridique et greffière adjointe » à la Cour municipale à compter du 28 février 2022;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 57 de la *Loi sur les cours municipales* (RLRQ c. C-72.01), le conseil doit nommer par résolution le greffier adjoint de la cour.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray de nommer Madame Roxane Lacroix à titre de greffière adjointe à la Cour municipale de la Ville de Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-172

**DEMANDE DE NOMINATION  
JUGE DE PAIX CM-2  
COUR MUNICIPALE DE BLAINVILLE  
M<sup>ME</sup> ROXANE LACROIX**

---

**ATTENDU QUE** Madame Roxane Lacroix occupe le poste de « Technicienne juridique et greffière adjointe » à la Cour municipale depuis le 28 février 2022;

**ATTENDU QUE** l'article 158 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires* (RLRQ, c. T-16) prévoit que le ministre de la Justice nomme, par arrêté, les juges de paix fonctionnaires qui exercent leur fonction auprès d'une Cour municipale.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat qu'une demande soit adressée au **MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC** pour qu'il procède à la nomination de Madame Roxane Lacroix à titre de juge de paix CM-2 pour la Cour municipale de la Ville de Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-173

**DÉPÔT – CERTIFICAT  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT  
RÈGLEMENT 1647**

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray de prendre acte du dépôt du certificat du greffier concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue du 26 janvier au 10 février 2022 sur le règlement suivant :

- ***Règlement 1647 décrétant la mise en place du 9-1-1 de prochaine génération et un emprunt de 520 000 \$ à cette fin.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-174

**IMPOSITION D'UNE RÉSERVE POUR FINS PUBLIQUES  
LOTS 2 657 690, 2 657 691, 2 657 692, 2 657 695,  
2 657 696 ET 2 657 779**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville est en croissance et que de nouveaux bâtiments publics devront être construits ou relocalisés;

**ATTENDU QUE** les lots **2 657 690, 2 657 691, 2 657 692, 2 657 695, 2 657 696** et **2 657 779**, dont plusieurs sont vacants, sont stratégiquement situés entre la 92<sup>e</sup> Avenue Ouest et la 98<sup>e</sup> Avenue Ouest avec un accès direct au boulevard du Curé-Labelle;

**ATTENDU** la volonté de la Ville d'imposer une réserve pour fins publiques selon les dispositions de la *Loi sur l'expropriation* (RLRQ, c. E-24) aux fins d'utilité publique, soit à des fins de réserve foncière pour permettre la planification et la construction de bâtiments publics;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'autoriser la signification et la publication d'un avis d'imposition de réserve pour une période de deux (2) ans à compter de la date de la publication de l'avis conformément aux dispositions de la *Loi sur l'expropriation* (RLRQ, c. E-24), sur les lots **2 657 690**, **2 657 691** et les lots **2 657 692**, **2 657 695**, **2 657 696** et **2 657 779** du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, avec bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 1229, 1233 et 1235, boulevard du Curé-Labelle, Blainville, Québec;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de signifier ledit Avis d'imposition de réserve aux propriétaires apparents desdits lots, soit :

- **Madame Marie Saba : lot 2 657 690**
- **Groupe Clé d'or Prestige inc. : lot 2 657 691**
- **M. Michel Lagrange : lots 2 657 692 et 2 657 779**
- **9201-9561 Québec inc. : 2 657 695**
- **M. Serge Alarie : 2 657 696**

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Nicole Ruel :

- D'AUTORISER l'imposition d'un avis de réserve pour fins publiques à des fins de réserves foncières pour permettre la planification et la construction de bâtiments publics, et ce, sur les lots **2 657 690**, **2 657 691** et les lots **2 657 692**, **2 657 695**, **2 657 696** et **2 657 779** du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, avec bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 1229, 1233 et 1235, boulevard du Curé-Labelle, Blainville, Québec;
- QUE cet avis d'imposition de réserve soit imposé pour une période de deux (2) ans à compter de la date de la publication de l'Avis, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'expropriation* (RLRQ, c. E-24);
- DE MANDATER la firme **TRIVIUM AVOCATS** afin qu'elle entreprenne la signification et la publication de l'Avis d'imposition de réserve requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-175**

**MODIFICATION D'UNE ENTENTE EXISTANTE**  
**9344-5112 QUÉBEC INC. – LOT 6 226 025**  
**330, RUE LEGAULT**

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville a vendu à **9344-5112 QUÉBEC INC.**, le 20 juin 2019, le lot 6 226 025 du Cadastre du Québec (330, rue Legault);

**ATTENDU QUE** selon les termes apparaissant à l'acte de vente, la compagnie **9344-5112 QUÉBEC INC.** s'était engagée à construire un bâtiment d'une valeur minimale de 1 000 000 \$ et d'une superficie d'au moins 12 000 pieds carrés dans les dix-huit (18) mois;

**ATTENDU QU'**en cas de défaut, le contrat prévoit notamment le droit pour la Ville d'imposer une pénalité égale aux taxes foncières que la Ville perd en raison du fait que la valeur n'est pas atteinte;

**ATTENDU QUE** par sa résolution 2020-01-042 adoptée le 21 janvier 2020, la Ville a modifié l'entente à la demande de la compagnie **9344-5112 QUÉBEC INC.** afin de permettre la construction, dans une phase 1, d'un bâtiment d'une valeur de 800 000\$ et d'une superficie de plus ou moins 10 000 pieds carrés et, dans une phase II, d'un agrandissement d'une superficie de 3 000 pieds carrés de manière à atteindre la valeur prévue;

**ATTENDU QUE** la compagnie **9344-5112 QUÉBEC INC.** a construit à l'intérieur du délai prévu, une bâtisse d'une valeur de 1 558 700 \$, suivant le dernier certificat de l'évaluateur;

**ATTENDU QUE** la propriété a fait l'objet d'une vente en 2021 à **IMMOBILIER JMF INC.** et que cette dernière souhaite obtenir un titre clair.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat de consentir à la modification de l'entente existante entre la Ville et la compagnie **9344-5112 QUÉBEC INC.**, suite à la vente à cette entreprise du lot 6 226 025 du Cadastre du Québec, de façon à reconnaître que la compagnie a rencontré ses obligations de construction suite à l'érection du bâtiment sis au 330 rue Legault;

**QUE** la mairesse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence, la greffière adjointe, soient autorisés à signer une mainlevée ou tout autre document utile ou nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-176**

**DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES  
DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

---

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Patrick Marineau de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière de la liste de toutes les dépenses autorisées par un employé de la Ville au cours du mois de **février 2022** en vertu de la délégation de pouvoirs contenue au *Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-177**

**ACCEPTATION DE PROPOSITION  
ACQUISITION DE LICENCES WINDOWS ET SQL SERVER POUR LA  
BILLETTERIE DU SERVICE DE POLICE**

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter la proposition de la compagnie **SOFTCHOICE**, revendeur désigné par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), pour l'acquisition de deux licences Windows et deux licences SQL Server pour une période de 3 ans, au montant total de **16 116,14 \$ taxes incluses** et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le fonds de roulement pour une période de *36 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-178**

**ACCEPTATION DE PROPOSITION  
ACQUISITION ET CONFIGURATION D'UNE CONSOLE POUR LE  
SYSTÈME RADIO-VOIX P25**

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'accepter la proposition de la compagnie **BELL MOBILITÉ – DIVISION RADIO** pour l'acquisition et la configuration d'une console pour le système radio-voix P25, au montant de **59 670,30 \$ taxes incluses**, et pour l'entretien et le soutien de l'appareil pour une période d'un an, au montant de **11 351,54 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter la somme de **59 670,30 \$** à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois* et à imputer la somme de **11 351,54 \$** à même le poste budgétaire *02.210.00.540*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-179**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS - ÉQUIPEMENTS ET LOGICIELS -  
RAPATRIEMENT DE LA RÉPARTITION  
DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE BLAINVILLE**

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'autoriser, dans le cadre du projet de rapatriement de la répartition d'urgence du Service de sécurité incendie de



Blainville au Centre de Traitement des Appels d'Urgence (9-1-1) de Blainville, les projets en immobilisation inscrits à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, au montant total de **204 080,63 \$ taxes incluses**, pour l'acquisition d'équipements et de licences logicielles, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier la dépense en regard de chacun de ces projets au fonds de roulement pour la période d'amortissement prévue pour chacun d'eux, et aux fonds d'administration générale identifiés pour les frais récurrents des solutions logicielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-180**

**ADHÉSION À UN ACHAT REGROUPÉ  
MICRO-ORDINATEURS DE TABLE, PORTABLES, SERVEURS X86 ET  
TABLETTES ÉLECTRONIQUES  
CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville a reçu une proposition en septembre 2021 du Centre d'acquisitions gouvernementales en vue d'un achat regroupé de micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques;

**ATTENDU QU'**un engagement de la Ville de Blainville est requis pour toute la durée du contrat, soit du 17 février 2022 au 16 février 2024;

**ATTENDU QU'**il est opportun pour la municipalité d'adhérer à ce dossier d'achats regroupés du Centre d'acquisitions gouvernementales pour se procurer des micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques à un prix déjà escompté.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray d'adhérer au regroupement d'achats 2022-0588-1 du **CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES** pour l'acquisition de micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques, pour la période du 17 février 2022 au 16 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-03-181**

**APPROBATION – RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS  
DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ  
INCENDIE (SCRSI) DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE - DU  
1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021  
SECTION VILLE DE BLAINVILLE**

---

**ATTENDU** le protocole d'entente entre la MRC de Thérèse-De Blainville et le ministère de la Sécurité publique relativement à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques prévue à la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, c. S-3.4);

**ATTENDU** l'attestation de conformité délivrée par le ministère de la Sécurité publique le 25 octobre 2020, concernant le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU** les dispositions générales convenues entre les parties et détaillées dans l'entente mentionnées à l'article 3;

**ATTENDU QU'**au 31 mars de chaque année, la MRC doit transmettre son rapport annuel des activités, intégrant les données de toutes les villes de la MRC, au ministère de la Sécurité publique (conformément à l'action # 11 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) et découlant de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*);

**ATTENDU QUE** chaque municipalité constituante de la MRC doit adopter une résolution pour entériner la partie du rapport annuel des activités du SCRSI de 2021 qui la concerne, laquelle partie s'intitule : *Rapport annuel des activités du Schéma de couverture de risques en sécurité Incendie (SCRSI) de la MRC de Thérèse-De Blainville du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 –section Ville de Blainville*;

**ATTENDU QU'**il est demandé à chaque municipalité constituante de la MRC d'acheminer sa résolution à la direction générale de la MRC et au coordonnateur du SCRSI d'ici le 17 mars 2022;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'approuver le *Rapport des activités du Schéma de couverture de risques en sécurité Incendie (SCRSI) de la MRC de Thérèse-De Blainville du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 – section Ville de Blainville*;

QUE la présente résolution soit transmise à la direction générale de la MRC et au coordonnateur du SCRSI d'ici au 17 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-182**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE  
SIR-WILFRID-LAURIER  
ET L'ÉCOLE PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU  
ACCÈS AU PARC-ÉCOLE**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville souhaite avoir accès, pour le bénéfice de ses citoyens, au Parc-école de l'école Pierre-Elliott-Trudeau;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et l'école Pierre-Elliott Trudeau sont disposées à permettre cet accès à certaines conditions et sous réserve de l'accomplissement de certains travaux par la Ville;

**ATTENDU** le projet d'entente convenu entre les parties.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et l'école Pierre-Elliott-Trudeau pour permettre l'accès aux citoyens au parc-école de l'école Pierre-Elliott-Trudeau, laquelle entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-183**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
ENTENTE AVEC LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE  
BLAINVILLE / SAINTE-THÉRÈSE**

---

**ATTENDU QUE** les villes de Blainville et Sainte-Thérèse reconnaissent que le patinage artistique répond à un besoin réel de la communauté et l'importance de maintenir une structure permettant sa pratique sur leur territoire respectif;

**ATTENDU QUE** l'évolution du patinage artistique sur le territoire des villes de Blainville et Sainte-Thérèse passe par le jumelage de l'activité de l'organisme mandaté et de l'implication des deux (2) villes;

**ATTENDU QUE** les villes de Blainville et Sainte-Thérèse ont convenu de déléguer de façon exclusive au Club de Patinage Artistique Blainville/Sainte-Thérèse l'organisation et le fonctionnement du patinage artistique sur leur territoire;

**ATTENDU QU'**il est important d'établir des paramètres précis de fonctionnement liant les principaux partenaires dans la poursuite des activités de patinage artistique sur le territoire des villes de Blainville et Sainte-Thérèse.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant et le greffier, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer pour et au nom de la Ville l'entente entre la Ville de Blainville, la Ville de Sainte-Thérèse et le Club de patinage artistique Blainville/Ste-Thérèse pour les saisons 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-184

**ACCEPTATION DE PROPOSITION  
DOSSIER SA2021-119  
LOCATION D'UNE EXCAVATRICE SUR ROUES**

---

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter la proposition de la compagnie **ÉQUIPEMENT ST-GERMAIN INC.** pour la location d'une excavatrice sur roues, pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2022, au montant de **83 698,93 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1645.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-185

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC  
MODIFICATION DU FEU DE CIRCULATION  
92<sup>E</sup> AVENUE / CURÉ-LABELLE**

---

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que la Ville de Blainville demande au **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC** de modifier la programmation du feu de circulation à l'intersection du boulevard du Curé-Labelle et de la 92<sup>e</sup> Avenue à Blainville, afin d'y implanter un mode de fonctionnement des feux pour piétons « Protégé ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-186

**REJET DE SOUMISSIONS  
DOSSIER SA2022-008**

---

**ATTENDU QUE** la Division de l'approvisionnement a lancé la demande de soumissions sur invitation **SA2022-008** pour la fourniture de mélanges bitumineux préparés à chaud;

**ATTENDU QUE** le total de la soumission ne devait pas dépasser 105 700 \$ pour que le processus soit conforme à la *Loi sur les cités et villes*;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu deux soumissions, lesquelles excèdent le seuil de 105 700 \$ à partir duquel un appel d'offres public est requis, rendant invalide le processus contractuel suivi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur David Malenfant de rejeter toutes les soumissions reçues dans le cadre du dossier **SA2022-008** pour la fourniture de mélanges bitumineux préparés à chaud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-187

**RENOUVELLEMENT DE CONTRAT  
DOSSIER SA2019-121  
INSPECTION, MANIPULATION ET RÉPARATION  
DES VANNES D'AQUEDUC  
ANNÉE 2022**

---

**ATTENDU QUE** par sa résolution **2020-03-155** adoptée le 17 mars 2020, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **9191-8375 QUÉBEC INC. (AQUA DUC)** pour l'inspection, la manipulation et la réparation des vannes d'aqueduc pour l'année 2020;

**ATTENDU QUE** le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2022, il s'agit de la « dernière » année de renouvellement;

**ATTENDU QUE** le *Service des Travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Monsieur Francis Allaire de renouveler le contrat de la compagnie **9191-8375 QUÉBEC INC. (AQUA DUC)** pour l'inspection, la manipulation et la réparation des vannes d'aqueduc pour l'année 2022, soit du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2022, au montant de **20 888,09 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.413.00.414.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-188

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT  
DOSSIER SA2021-013 P  
REPRODUCTION DE MARQUES SUR LA CHAUSSÉE  
1<sup>ER</sup> MAI 2022 AU 30 AVRIL 2023

---

**ATTENDU QUE** par sa résolution **2021-03-147** adoptée le 16 mars 2021, le conseil acceptait les plus basses soumissions conformes des compagnies **SINTRA INC. (LIGNCO)** et **SMQ INC.** pour la reproduction de marques sur la chaussée pour une période de douze mois, soit du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 30 avril 2022;

**ATTENDU QUE** le contrat prévoit quatre (4) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2022, il s'agit de la « première » année de renouvellement;

**ATTENDU QUE** le *Service des Travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Nicole Ruel de renouveler le contrat de la compagnie **SINTRA INC. (LIGNCO)** pour le **lot 1**, au montant de **152 394,83 \$ taxes incluses**, et celui de la compagnie **SMQ INC.** pour le **lot 2**, au montant de **196 810,87 \$ taxes incluses**, pour la reproduction de marques sur la chaussée pour une durée de douze mois, soit du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2023, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.355.00.529.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-189

MODIFICATION DE CONTRAT  
DOSSIER SG2019-051 P  
CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX  
RUE OMER-DESERRES

---

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter la **directive de changement N° 131**, au montant de **38 112,73 \$ taxes incluses**, préparées par la firme **ARCHIPEL ARCHITECTURE INC.** dans le cadre du projet de construction des Ateliers municipaux, payable à l'entreprise **GROUPE GEYSER INC.**, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1570-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-190

ACCEPTATION DE SOUMISSIONS  
DOSSIER SA2022-013 P  
LOCATION DE CAMIONNETTES  
ET CAMIONS À BENNE  
ANNÉE 2022

---

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Serge Paquette d'accepter les plus basses soumissions conformes de la compagnie **LOCATION SAUVAGEAU INC.** pour le **LOT 1** au montant de **21 560,11 \$ taxes incluses** et pour le **LOT 2** au montant de **29 268,04 \$ taxes incluses**, pour la location de camionnettes et camions à benne, pour l'année 2022 et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02-746-00-513.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-191

**DÉPÔT – RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ  
DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC  
SUR LA TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS**

---

**ATTENDU QU'**en janvier 2022, la Commission municipale du Québec a annoncé la tenue de travaux d'audit portant sur la transmission des rapports financiers auprès de toutes les municipalités locales, les municipalités régionales de comté et les communautés métropolitaines qui entrent dans le champ de compétence du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

**ATTENDU QUE** la Commission vise, par ses travaux d'audit, à susciter des changements durables et positifs dans le fonctionnement et la performance des municipalités et des organismes municipaux, et ce, au bénéfice des citoyens;

**ATTENDU QUE** les travaux d'audit de la Commission avaient comme objectif de s'assurer que la transmission des rapports financiers de la municipalité est conforme à l'encadrement légal applicable;

**ATTENDU QUE** Blainville s'est partiellement conformée dans tous les aspects audités par la Vice-présidence à la vérification.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Serge Paquette de déposer le rapport d'audit de conformité de la vice-présidente à la vérification de la Commission municipale du Québec sur la transmission des rapports financiers daté de mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-192

**DÉPÔT – RAPPORT DU TRÉSORIER – ANNÉE 2021  
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES MUNICIPAUX  
ET DES CANDIDATS INDÉPENDANTS ET CONTRÔLE  
DES DÉPENSES ÉLECTORALES**

---

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Serge Paquette de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière du **Rapport de ses activités pour l'année 2021** prévues au chapitre de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* relatif au financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants et au contrôle des dépenses électorales.

QUE copie dudit rapport d'activités soit transmis au **DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2022-03-193

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ASSURANCE DES BIENS ET  
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE AUTOMOBILE  
TERME 2022-2023**

---

**ATTENDU QUE** conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le Regroupement, dont la Ville de Blainville est le mandataire, a procédé au début de l'année 2021 à une demande de soumissions pour les assurances de dommages;

**ATTENDU QUE** par sa résolution **2021-03-180** adoptée le 30 mars 2021, le conseil octroyait le contrat à **BFL CANADA risques et assurances inc.** pour les assurances des biens, responsabilités civile et municipale, et à **LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.** pour l'assurance automobile, et ce, pour le terme **2021-2022**;

**ATTENDU QUE** pour le terme **2022-2023**, le **Regroupement**, suivant les recommandations de son consultant, a procédé à une demande de soumissions publique pour le renouvellement de ses

assurances des biens seulement, tout en négociant de gré à gré pour le renouvellement de ses assurances responsabilités civile, municipale et automobile;

**ATTENDU QUE** la soumission de **BFL CANADA risques et assurances inc.** pour l'assurance des biens s'est avérée la plus basse soumission conforme;

**ATTENDU QUE** comme le permet la loi et tel que le recommande le consultant du **Regroupement**, il y a lieu de reconduire le contrat d'assurance automobile en vigueur pour le terme **2022-2023**, selon un nouveau « *Tableau* » de primes;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Patrick Marineau :

- D'ACCEPTER la plus basse soumission conforme du courtier **BFL CANADA RISQUES ET ASSURANCES INC.** pour l'assurance des biens pour la période **du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023 inclusivement**, au montant total de **166 071,31 \$ taxes incluses**, le tout conformément au Tableau d'adjudication joint comme Annexe « A » à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- D'ACCEPTER l'offre de **BENEVA PAR LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.** pour le renouvellement du contrat d'assurance automobile pour la période **du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023 inclusivement**, au montant total de **80 050,69 \$ taxes incluses**, le tout conformément au Tableau d'adjudication joint comme Annexe « B » à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- D'AUTORISER la directrice des Finances et trésorière à imputer ces dépenses aux postes budgétaires **02-130-00-421, 02-130-00-422 et 02-130-00-424**;
- D'AUTORISER la directrice du Service des finances et trésorière à verser la somme de **71 137 \$** à titre de quote-part de la Ville de Blainville au fonds de garantie de **500 000 \$** pour la mutualité partielle des risques en assurance responsabilité civile primaire pour le terme **2022-2023** et d'approprier cette dépense à même le poste budgétaire **02-130-00-425**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-194**

**RÉFECTION DU PASSAGE À NIVEAU  
DU BOULEVARD DE LA SEIGNEURIE EST  
EXO – INTERRUPTION DU DÉLAI DE PRESCRIPTION**

**ATTENDU QU'EXO** a réalisé à l'automne 2018 des travaux de réfection du passage à niveau du boulevard de la Seigneurie Est;

**ATTENDU QUE** les coûts pour la réalisation des travaux de réfection de la surface de croisement et d'ajout de dispositifs de signalisation au passage à niveau se chiffrent, selon EXO, à **708 824 \$ taxes incluses**;

**ATTENDU QU'EXO**, sur la base du principe de la séniorité du chemin de fer, réclame à la Ville de Blainville la totalité des coûts qu'elle a assumés;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville estime que les coûts doivent être répartis en fonction de qui retirera le plus grand avantage de cesdits travaux et qu'il serait déraisonnable et irréaliste de considérer que ces travaux ont été faits au seul bénéfice de la Ville de Blainville et qu'EXO n'en retire aucun;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville a demandé à EXO de soumettre ce différend à un processus d'arbitrage;

**ATTENDU QUE** des rencontres de négociations doivent être tenues sous peu;

**ATTENDU QU'EXO** a demandé à la Ville de Blainville de consentir à l'interruption du délai de prescription de sa réclamation au montant de **708 824 \$** afin d'éviter l'envoi de procédures judiciaires, de manière à laisser libre cours aux échanges à venir.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Francis Allaire de consentir à l'interruption du délai de prescription de la réclamation d'EXO au montant de **708 824 \$** pour la

réalisation des travaux de réfection de la surface de croisement et d'ajout de dispositifs de signalisation au passage à niveau du boulevard de la Seigneurie Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-03-195**

**SOUTIEN ET SOLIDARITÉ DE LA VILLE DE BLAINVILLE  
AU PEUPLE UKRAINIEN**

---

**ATTENDU** la situation qui prévaut en Ukraine;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville est consternée par les souffrances vécues par le peuple ukrainien;

**ATTENDU** la volonté des élu·es et élus municipaux de la Ville de Blainville d'exprimer leur solidarité envers le peuple ukrainien;

**ATTENDU** les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Nicole Ruel :

- QUE la Ville de Blainville invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;
- QUE la Ville de Blainville déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;
- QUE la Ville de Blainville se mobilise, en concertation avec les partenaires du milieu, pour offrir l'accompagnement et les services nécessaires pour faciliter l'éventuel établissement sur notre territoire de réfugiés ukrainiens;
- QUE copie de cette résolution soit envoyée à monsieur Mario Laframboise, député de Blainville et à madame Louise Chabot, députée fédérale de la circonscription de Thérèse-De Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## ***PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR***

### ***PAROLE AU CONSEIL***

**RÉSOLUTION...  
2022-03-196**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Nicole Ruel que la séance soit levée à 21 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(S) Liza Poulin*

---

**MAIRESSE**

*(S) Patrick St-Amour*

---

**GREFFIER**